

## BP COUVREUR

**JE M'INSCRIS À CETTE FORMATION**

### MÉTIER

Le Brevet Professionnel Couvreur forme des spécialistes hautement qualifiés dans la réalisation, la réparation et la rénovation des toitures. Les couvreurs assurent l'étanchéité et la protection des bâtiments contre les intempéries, travaillant avec une variété de matériaux comme les tuiles, l'ardoise, le zinc ou le cuivre. Sa mission consiste recouvrir les toits de tuiles, d'ardoises, de zinc. Il assure l'étanchéité et l'évacuation des eaux de pluie, du faîtage à la ligne d'égout jusqu'au réseau collectif d'évacuation des eaux pluviales. Il intervient après la pose de la charpente pour un bâtiment neuf, ou à l'occasion d'une réparation sur les toitures des maisons individuelles comme des immeubles collectifs. Outre la toiture, il peut poser l'isolation thermique sous le toit ou encore assurer la restauration de bâtiments publics ou de monuments historiques.

### MÉTIERS VISÉS

- Couvreur qualifié
- Chef d'équipe en couverture
- Spécialiste en restauration de toitures patrimoniales
- Entrepreneur en couverture

### OBJECTIFS

#### Former des professionnels capables de :

- Approfondir les compétences techniques en couverture et zinguerie.
- Maîtriser les méthodes traditionnelles et innovantes de couverture.
- Développer des compétences en gestion de chantier et en prévention des risques professionnels.

### PRÉ-REQUIS

- Le candidat doit être titulaire d'un CAP de la même filière ou d'un titre pro équivalent et/ou justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le secteur.
- Maîtriser les fondamentaux de la langue française

### DÉLAI D'ACCÈS

- Apprentissage : L'entrée en formation s'effectue entre septembre et novembre, l'apprenti doit avoir réalisé un positionnement et validé son projet professionnel avec un conseiller du CFA.
- Formation continue : Les délais d'accès dépendent du calendrier des sessions. Pour connaître les dates de début et les places disponibles, nous vous invitons à nous contacter.

### CONDITIONS D'ACCÈS

- **Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation:** L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
- **Pour les autres dispositifs:** Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

### LIEU DE FORMATION

BTP CFA OCQUERRE

### PROGRAMME

### DUREE

- Standard : La formation s'étend sur deux ans, alternant enseignement théorique en CFA et pratique professionnelle en entreprise.

### PUBLIC CONCERNÉ

#### Contrat d'apprentissage :

- Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou dès 15 ans pour les élèves ayant terminé la classe de 3e.
- Sans limite d'âge pour :
  - Les personnes en situation de handicap reconnues.
  - Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, nécessitant le diplôme visé.
  - Les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles.

#### Contrat de professionnalisation :

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale.
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi).
- Bénéficiaires de certains minima sociaux, sans condition d'âge, notamment :
  - Revenu de solidarité active (RSA).
  - Allocation de solidarité spécifique (ASS).
  - Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI), sans condition d'âge.

#### Autres dispositifs :

- Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, retraités actifs ou toute personne souhaitant se former ou se reconvertis.

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Situations de formations en salles (apports théoriques)
- Situations de formation en atelier (apports pratiques)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

### MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteurs
- Ateliers équipés des technologies de pointe
- Postes individuels et/ou collectifs

- Adaptée à votre profil après positionnement et besoin spécifique.

### **Enseignements professionnels**

- Techniques avancées de pose de tuiles, ardoises, et autres matériaux de couverture
- Zinguerie et étanchéité des toitures
- Connaissance des styles architecturaux et des matériaux traditionnels
- Gestion de chantier, de la sécurité et de l'environnement de travail
- Communication technique et relation client

### **Prévention des risques**

- Sauveteur, Secouriste du Travail (SST)
- Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Risques Électriques

### **Enseignements généraux**

- Expression et connaissance du monde
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Anglais

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

### **Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur**

- Apprentis : épreuves ponctuelles
- Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

### **Domaine professionnel**

- RNCP38725BC01 – Etude technologique, préparation et suivi d'une réalisation
- RNCP38725BC02 – Rédaction et présentation d'un rapport d'activités
- RNCP38725BC03 – Réalisation et mise en œuvre
- RNCP38725BC04 – Diagnostic et réparation

### **Domaine général**

- RNCP38725BC05 – Mathématiques
- RNCP38725BC06 – Sciences physiques et chimiques
- RNCP38725BC07 – Expression et connaissance du monde
- RNCP38725BC08 – Langue vivante étrangère

## **POURSUITE DE FORMATION**

- Formation en éco-construction et en toitures végétalisées
- TP Chargé d'Accompagnement En Rénovation Energétique Du Bâtiment
- BTS Études et Économie de la Construction

## **VALIDATION DU DIPLÔME**

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

- N° de fiche : RNCP38725
- Date d'échéance : 31/12/2026
- Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

## **FICHE RNCP**

- Outilage individuel et/ou collectif

### **MOYENS HUMAINS**

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

## **TARIFS**

### **Apprentissage**

- Frais de formation pris en charge à 100% par l'OPCO de l'entreprise.

### **Contrat de Professionalisation**

- Prise en charge partielle ou totale des frais de formation par l'OPCO.
- Un reste à charge peut exister pour l'entreprise si le coût dépasse le plafond fixé.

### **Plan de développement des compétences (PDC)**

- Pour les salariés en poste :
  - **Frais de formation** : pris en charge totalement ou partiellement par l'OPCO, selon les critères applicables à l'entreprise.
  - **Coût salarial** : l'OPCO peut également financer tout ou partie de la rémunération du salarié pendant la formation, en fonction de la situation de l'entreprise et des règles de l'OPCO.

### **Autres financements**

- Contactez-nous pour un devis et un plan de financement personnalisé.

## **ACCESSIBILITÉ HANDICAP**

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être mis en place pour adapter le parcours à vos besoins. Pour étudier votre situation, contactez notre référent handicap.